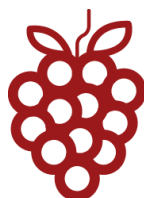


Mission Vitivinicole

OUZBEKISTAN

18 au 21 juin 2019



Rencontres avec les principaux opérateurs du secteur en Ouzbékistan visites de vignes et de caves

La politique agricole insufflée par le Président Ouzbèk est ambitieuse et vise à développer entre autres, le secteur viti-vinicole : privatisations, plantation à l'horizon 2023 souhaitée de 110.000 ha supplémentaires de vignes à cuve, injection de fonds importants pour la modernisation et la commercialisation.

Le ministère français de l'agriculture a envoyé un expert membre de l'Adepta, en Ouzbékistan, afin d'étudier l'opportunité d'y organiser une mission vitivinicole

Le contexte est effectivement porteur.

- Développement du tourisme secteur stratégique, ce qui peut entraîner une consommation accrue
- Mise en œuvre des réformes accélérée (libéralisation de l'approvisionnement, de la production, de la commercialisation, suppression des droits de douane pour l'importation d'équipement agricole, etc.)
- Accord trouvé entre les services de protection des végétaux ouvrant la voie à l'exportation de 2.500.000 plants de vigne français, pour des plantations prévisionnelles en 2019 et une entrée en production significative 4 à 5 ans plus tard.

Les installations traditionnelles datant de l'ère soviétique abritent du matériel obsolète, probablement suffisant pour vinifier des vins à destination de certains marchés traditionnels russes et/ou destinés à la distillation. En revanche, l'amélioration de la qualité semble recherchée aujourd'hui et la modernisation concerne essentiellement la réception de vendange (quai, fouloir, égrappoir, pressurage), la thermorégulation des cuves horizontales préexistantes, les matériels vinicoles.

Notre expert a identifié quelques projets parmi les caves visitées.

Les Ouzbeks sont de surcroît très demandeurs de formation et conseils. Certains sont prêts à étudier d'autres pistes que celle des fournisseurs italiens auxquels ils se réfèrent pour l'instant, afin de diversifier les pratiques et profiter du savoir faire français

La renommée internationale des vins français ne peut qu'encourager les Ouzbeks à réserver un accueil favorable au savoir faire et aux équipements français.

Nous vous encourageons à nous rejoindre et à participer à cette mission !

Maquette de programme

Jour 1 :

- Arrivée dans la matinée, transfert hôtel
- Après midi rencontres avec les services officiels et professionnels Ouzbeks de la vigne et du vin, et avec l'Ambassade de France

Jours 2 et 3 :

- Visites terrain, rencontres avec les professionnels en région (A Déterminer: Tashkent, Djizak, Samarcande)

CONTACTS ADEPTA

Racheline LEVI

Tel : + 33 1 44 18 08 93

E-mail : racheline.levi@adepta.com

Audrey KELLER

Tel : + 33 1 44 18 24 30

E-mail : audrey.keller@adepta.com

Mission Vitivinicole

OUZBEKISTAN

Semaine du 17 juin 2019

A remplir et renvoyer par mail **avant le 15 avril 2019**

Merci de remplir tous les champs suivants:

Entreprise.....
 Présent sur place..... Fonction.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville..... Tél..... Portable.....
 E-mail..... Site web

BUDGET PREVISIONNEL

Mission
(tarif adhérent)
1600 € HT

Vol A/R
Paris-Tashkent
650 €

Hébergement
(4 nuits)
600 €

Divers *(repas et transports locaux)*
300 €

TOTAL
3 150 €

FORFAIT INSCRIPTION	<input type="checkbox"/> Tarif	Tarif adhérent ADEPTA 2019
Coût de la participation à la mission— rencontres avec les principaux opérateurs du secteur en Ouzbékistan - visites de vignes et de caves		
PROGRAMME		
Jour 1 : Arrivée dans la matinée, transfert hôtel Après midi rencontres avec les services officiels et professionnels Ouzbeks de la vigne et du vin, et avec l'Ambassade de France		
Jours 2 et 3 : Visites terrain, rencontres avec les professionnels en région (à déterminer :Tashkent, Djizak, Samarcande)		
	2 100 € HT	1 600 € HT

Date :

Signature et cachet :

(précédés de la mention lu et approuvé)

TOTAL HT: _____ €

TVA (20%): _____ €

TOTAL TTC: _____ €

Modalités de paiement:

100 % du coût total de votre option par chèque ou virement à l'ordre de l'ADEPTA dès réservation. **Aucune réservation ni inscription ne sera considérée comme acquise tant que nous n'aurons pas perçu de règlement.** En cas d'annulation, ce versement nous restera acquis, sauf si l'annulation est motivée par un cas de force majeure, soumis à notre seule appréciation.